

COMMISSION DU FOOTBALL FÉMININ

Réunion du Lundi 25 octobre 2021

Commission restreinte

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

WEBINAIRE DE RENTREE

Vous pouvez revoir le webinaire [en cliquant ici](#).

Les questions n'ayant pu être abordées à la fin de celui-ci, nous vous invitons à nous les transmettre par mail.

CALENDRIER GÉNÉRAL

Le calendrier général du football féminin est disponible. Vous pouvez le consulter [en cliquant ici](#).

INSCRIPTION AUX PLATEAUX FILLOFOOT ET FOOT A 5 2ÈME PHASE

Vous pouvez consulter les inscriptions aux plateaux de la 2ème phase [en cliquant ici](#)

ENGAGEMENTS CRITERIUM FOOT A 8

Vous pouvez consulter la liste des équipes engagées et les poules [en cliquant ici](#).

COUPES DES YVELINES FUTSAL FÉMININES

L'engagement pour les Coupes des Yvelines Futsal Féminines est désormais possible, les catégories concernées sont U13F, U15F, U18F et Séniors F.

Les dates prévues sont indiquées dans le calendrier général.

La Commission est à la recherche de gymnase pour l'organisation de cette compétition.

COURRIER

Courriel de M. SILBERSTEIN de l'US YVELINES demandant que l'équipe U13Fdu club bascule en poule C.

La commission a établi les poules des différents critères de manière géographique pour la phase 1. En phase 2 du critérium, les poules seront remaniées et le niveau sera pris en compte. La Commission ne peut accéder à votre demande